



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une installation (suivi de l'Instruction)

Informations générales :

Nom et Numéro du site :	75115-012-04		
Adresse du site :	18, rue Sébastien Mercier	Arrdt :	15 ^{ème}
Opérateur :	Free		
Bailleur :	Social HLM EFIDIS		
Destination de l'immeuble	Habitations	Nb d'étages	R+6 (25 m)
Complément d'information :	Ajout du 700 MHz avec changement d'antennes Un autre opérateur présent sur le site (BT)		

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	04/03/2016
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	10/03/2016
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	04/05/2016

Analyse du projet

Type d'installation (modif, nlle installation, IP, ajout 4G...)	Ajout 700 MHz
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire	non
Si la simulation est fournie, est elle conforme au seuil de la charte ?	

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur :

Obligations de couverture de la population fixées par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP), notamment 75% de couverture de la population en janvier 2015 et 90% en janvier 2018, afin de développer et d'exploiter notre réseau 3G et 4G. Souhaitant modifier la configuration actuelle de ses antennes afin de développer son réseau 4G, Free Mobile projette de remplacer les antennes actuelles par des antennes de dernière génération émettant sur la bande de fréquence 700 MHz.

Détail du projet :

Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes 3G et 4G (fréquences 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) par 3 nouvelles antennes orientées vers les mêmes azimuts 100°, 220° et 320° couvrant 3G et 4G (fréquences 700 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz).

Incidence visuelle :

Remplacement à l'identique sans incidence visuelle par rapport aux installations existantes. Baies posées au pied des mâts sur la terrasse de l'immeuble. Les baies et RF seront fixées sur un mât. Hauteur des antennes : 28,90 m.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Date de l'avis :	Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Légende	
Couleur Vert	Azimuths, limite de propriété et R+ de notre site
Couleur Orange	Limite de propriété et R+ des établissements particuliers
Couleur Violette	R+ des bâtiments dans l'azimut jusqu'à 25m
Couleur Bleu	Cercle de 100 m autour du site

	Nom	Adresse	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (lobe limité à 3 dB/ puissance maximale) (Oui / Non)	Distance	Estimation du niveau maximum de champ reçu, sous la forme d'un pourcentage par rapport au niveau de référence du décret 2002-775
1	Crèche Babilou	18, rue Sébastien Mercier 75015 Paris	NON	RDC de l'immeuble	1% soit 0,4V/m
2	Crèche Collective	5, rue Clément Myionnet 75015 Paris	NON	85 M	0,7% soit 0,3V/m

VUE DES ANTENNES AVANT/APRÈS



DP 7.1 - Photo de l'existant



DP 8 - Photo de l'existant, vue lointaine



DP 6.1 - Photo du projet
Les antennes ne sont pas visibles depuis ce point de vue



DP 8 - Photo du projet, vue lointaine
Les antennes ne sont pas visibles depuis ce point de vue

VUE DES AZIMUTS

AZ 100°



AZ 220°



AZ 320°

